

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS EURL CCOP STATION BP à LYON 5E ARRONDISSEMENT

## Description de l'établissement

---

Nom : EURL CCOP STATION BP  
Adresse : 32 AVENUE DU POINT DU JOUR  
Commune principale : LYON 5E ARRONDISSEMENT (69385)  
Communes secondaires : Non renseigné  
Activités : Non renseignée  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 12/07/2023

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP5336920101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description<sup>1</sup> : Le site a accueilli une station service soumise à déclaration dont la cessation d'activité a été déclarée en 2017.  
Des travaux de réhabilitation ont été réalisés dans le cadre d'un projet résidentiel en 2022.  
Une pollution résiduelle est signalée (hydrocarbure à 24 000mg/kg notamment).  
L'état du sol est compatible avec cet usage sous réserve du respect de certaines dispositions (voir dossier de restrictions d'usages joint à la fiche georisques).

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 12/07/2023

Enjeux et environnement : Dans le cadre d'un projet d'aménagement et de requalification foncière de l'ancienne station-service exploitée par l'EURL CCOP jusqu'en 2017 au 32 avenue du Point du Jour à LYON 5ème, la société immobilière VILOGIA SA HLM a engagé en 2022 les opérations de désamiantage et de déconstruction des bâtiments de l'ancienne station-service, de démantèlement des installations pétrolières, puis de dépollution des

sols et des eaux en lieu et place de l'ancien exploitant ICPE, l'EURL CCOP STATION BP. Le site est situé sur les parcelles cadastrales AW 133 et AW 134. Le terrain à l'étude correspond à une emprise au sol de 1 828 m<sup>2</sup>. Un emplacement réservé et non constructible bordera le site en partie Sud. Cette surface intègre cette zone réservée au sud de 168 m<sup>2</sup>.

Le bureau d'étude HPC Envirotec a réalisé une évaluation de la qualité des sols en 2006 lors de la reprise du site par CCOP. Compte-tenu de la nature du sous-sol, HPC Envirotec concluait à l'absence de nappe d'eau souterraine au droit du site.

Le projet immobilier prévoit la construction de deux bâtiments résidentiels collectifs en R+2 avec attique (Volume Enveloppe de Toiture et de Couronnement – VTEC) d'une capacité de 28 logements, dont le niveau du rez-de-chaussée de l'un d'entre eux qui sera occupé par des commerces et résidences. Le programme immobilier intègre également un niveau enterré de stationnement en sous-sol (pour 28 stationnements).

## LYON (69123)

### Description<sup>3</sup> :

La société MOBIL FRANCE a déclaré en 1969 l'exploitation d'une station-service au 32 avenue du Point du Jour dans le 5eme arrondissement de Lyon (récépissé de déclaration du 17 septembre 1969).

L'installation a été reprise par BP FRANCE à partir de 1997 (récépissé de changement d'exploitant du 13 mai 1997) puis par la société CCOP en 2006 (récépissé de changement d'exploitant du 19 décembre 2006).

Le 12 septembre 2017, CCOP a déclaré la cessation d'activité de l'installation et le site a ensuite été vendu à la société VILOGIA dans le cadre d'un projet d'aménagement, prévu vers 2020. Un diagnostic de sol a montré la présence d'une pollution concentrée aux hydrocarbures. Un dossier de cessation (référéncé D3436-17-002 A) du 7 mai 2018, a été transmis par INGEOS à la DDPP du Rhône le 16 mai 2018. Il décrit les opérations de mise en sécurité de l'installation, présente les résultats du diagnostic environnemental réalisé par INGEOS, qui montre principalement la présence d'une zone de pollution importante aux hydrocarbures au droit d'une ancienne cuve de stockage de carburants.

Un arrêté préfectoral a été pris le 13 novembre 2018 afin d'encadrer la réhabilitation du site.

Par courrier du 16 avril 2020, l'Inspection a donné son accord pour la mise en œuvre du plan de gestion référencé D3829-18-002-IndA complété des courriers du 24 mars 2020 et du 14 juillet 2021. Le courrier du 24 mars 2020 prévoit notamment que les travaux de constructions des bâtiments ne commencent qu'a minima 2 mois après la fin des travaux de dépollution afin de permettre à l'Inspection d'acter leur réalisation sur la base du dossier de fin de travaux. Une analyse des risques résiduels de fin de travaux, comportant le récapitulatif des évacuations de terre ainsi que les représentations graphiques des contrôles des fonds de fouille, a été réalisée, et transmise par courriel du 10 novembre 2022.

Compte tenu de la présence de teneurs résiduelles en hydrocarbures en fonds de fouilles, un dossier de restriction d'usages et de proposition de Servitude d'Utilité Publique a été réalisé le 15 mars 2023 et énonce les restrictions d'usage à mettre en place.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Hydrocarbures et indices liés

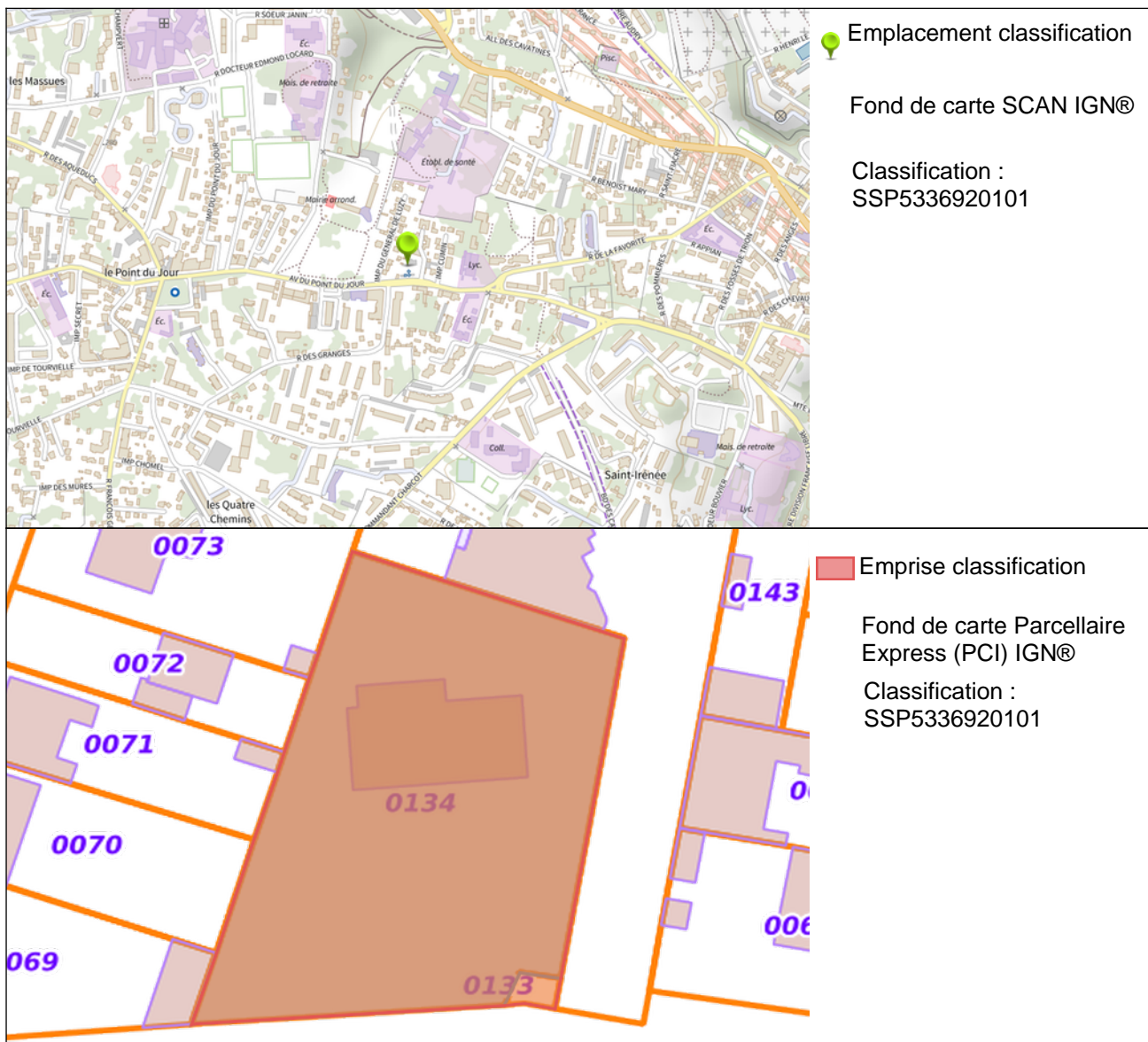
Documents associés : Dossier restriction d'usages

# Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Lyon	1	AW	0133	69
Lyon	1	AW	0134	69

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 840181.514889903, Lat. : 6519036.599043326

Superficie estimée :

1824 m<sup>2</sup>

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.